



> Pourquoi nous en sommes là
> Le plan de sobriété de la Métropole
> Des conseils (pas chers) pour baisser vos factures

• LIRE P.8-9

Énergie

La sobriété sans anxiété !

Convention citoyenne pour le climat : des propositions choc

Les 100 membres de la Convention citoyenne ont rendu leur copie

LIRE P. 7

Zone à faibles émissions pour les voitures

La concertation se poursuit en décembre dans plusieurs communes

• LIRE P.13

Élection des représentants de locataires HLM

Rencontre avec des habitants qui s'impliquent dans la gestion de leur immeuble

• LIRE P. 24 ET 20

310



© Grenoble Alpes Métropole / Lucas Frangella

CONCOURS

Le lycée Lesdiguières de Grenoble a eu la chance d'accueillir la finale du concours des Meilleurs ouvriers de France (MOF) les 15 et 16 novembre. L'occasion d'une grande photo de famille devant ce superbe bâtiment !

DÉMÉNAGEMENT

Le siège de la Métropole vient d'être transféré : c'est dans le quartier Hoche, au 1 place André Malraux, qu'elle vous accueille désormais. Le temps pour la Métropole de mener un ambitieux projet d'extension et de rénovation thermique de son siège de la rue Malakoff.



© Grenoble Alpes Métropole / Lucas Frangella



© Grenoble Alpes Métropole / Céline Motte

LA PHOTO LA PLUS LIKÉE SUR INSTAGRAM

L'hyper-centre renoblois, photographié au début de l'automne. Savez-vous que le Jardin des plantes, fondé en 1782 et ici au premier plan, est le premier jardin botanique de Grenoble ?

Rendez-vous sur :
[Instagram.com/grenoblealpesmetropole](https://www.instagram.com/grenoblealpesmetropole)

EN IMAGES

STREET ART

L'œuvre démesurée avenue La Bruyère à Grenoble, sur un pan de 50 m, a été réalisée par l'artiste australien Guido van Helten à l'occasion du Street-art Fest. C'est la plus grande peinture exécutée dans la ville depuis le lancement du festival en 2015. L'inspiration pour produire cette œuvre colossale provient du lieu même où elle est réalisée : histoire, culture, traditions, visages locaux...



© Grenoble Alpes Métropole / Lucas Frangella



© Grenoble Alpes Métropole / Pascale Cholette

EXPERIMENTA

La biennale Experimenta, rencontres entre les arts et les sciences, a offert cette année de nouveaux moments forts dans plusieurs lieux de l'agglomération. Telle cette « Kinesphère » de l'artiste circassienne Rachel Martin : un corps en mouvement dans un isocaèdre, fascinant de légèreté et de beauté.

BRESSON

BRIÉ-ET-ANGONNES

CHAMP-SUR-DRAC

CHAMPAGNIER

CLAIX

CORENC

DOMÈNE

ÉCHIROLLES

EYBENS

FONTAINE

GIÈRES

GRENOBLE

HERBEYS

JARRIE

LA TRONCHE

LE FONTANIL-CORNILLON

LE GUA

LE PONT-DE-CLAIX

LE SAPPEY-EN-CHARTREUSE

MEYLAN

MIRIBEL-LANCHÂTRE

MONT-SAINT-MARTIN

MONTCHABOUD

MURIANETTE

NOTRE-DAME-DE-COMMIERS

NOTRE-DAME-DE-MÉSAGE

NOYAREY

POISAT

PROVEYSIEUX

QUAIX-EN-CHARTREUSE

SAINT-BARTHÉLÉMY-DE-SÉCHILLENNE

SAINT-ÉGRÈVE

SAINT-GEORGES-DE-COMMIERS

SAINT-MARTIN-D'HÈRES

SAINT-MARTIN-LE-VINOUX

SAINT-PAUL-DE-VARCES

SAINT-PIERRE-DE-MÉSAGE

SARCENAS

SASSENAGE

SÉCHILLENNE

SEYSSINET-PARISSET

SEYSSINS

VARCES-ALLIÈRES-ET-RISSET

VAULNAVEYS-LE-BAS

VAULNAVEYS-LE-HAUT

VENON

VEUREY-VOROIZE

VIF

VIZILLE

© Grenoble Alpes Métropole / Lucas Frangella



Le mot de Christophe Ferrari

Une Convention citoyenne qui tient ses promesses

Je veux dire merci aux 100 citoyennes et citoyens de la Convention citoyenne métropolitaine pour le climat qui ont remis, collectivement, leurs propositions après plusieurs mois de réflexions, de débats et de cheminements individuels. Parce que c'est dans le dialogue et le respect mutuel que les choses avancent et trouvent consensus. Une expérience unique dans leur vie de citoyen, et une démarche unique pour nous aussi, élus, qui va nous amener en mars 2023 à voter les propositions présentées. Ce travail nous aidera à aller plus vite, plus loin. N'en doutons pas.

Une pratique cyclable accessible au plus grand nombre et au moindre coût

De nouvelles primes à l'achat de vélo pour une mobilité vertueuse, avantageuse et juste : c'est le nouveau dispositif d'aide qui va voir le jour, en partenariat avec le SMMAG et le Grésivaudan. Il s'agit d'une aide à l'achat de vélo classique, à assistance électrique, de vélos cargos, pliants, adaptés aux personnes en situation de handicap et d'occasion. Elle concernera près de trois quarts des métropolitains au regard des critères de ressources, témoin, si besoin était, de notre volonté de conforter le boom du vélo, partout sur le territoire, en particulier sur les déplacements de courte et moyenne distance.

Christophe Ferrari,
Président de la Métropole

Cap vers un hiver un peu particulier

La crise énergétique et climatique actuelle impose de changer nos comportements. Pour vous aider à passer un hiver confortable dans votre logement tout en maîtrisant les coûts, plusieurs rendez-vous vous sont proposés, avec notamment les conseillers énergie de la Métropole qui vous aideront à mettre en place toutes les mesures pour baisser vos consommations de chauffage. Plusieurs dispositifs métropolitains d'aides également pour isoler votre logement, le rénover, changer votre chaudière, etc. N'hésitez pas à les solliciter.

Enfin et parce que la période approche, je vous souhaite, chères métropolitaines et chers métropolitains, de passer de très bonnes fêtes de fin d'année.

ESPACE

Le plus puissant observatoire de l'hémisphère Nord est martinérois !



© Iram Noema

Inauguré fin septembre sur le plateau de Bure (Devoluy), l'observatoire Noema, un instrument gigantesque composé de 12 antennes de 15 m de diamètre, dont la construction avait débuté en 2013, vient d'être finalisé par l'Institut de radioastronomie millimétrique (Iram) du campus de Saint-Martin-d'Hères. Fruit d'une coopération de plus de 40 ans entre la France, l'Allemagne et l'Espagne, il remplace l'ancien interféromètre du plateau de la Bure et permettra de mieux observer la formation et l'évolution des galaxies, des étoiles, des planètes et des molécules interstellaires, « briques élémentaires » de la vie. C'est notamment Noema qui, avec le télescope de 30 m de l'Iram, a permis de présenter en 2019 la première image d'un trou noir !

DÉPLACEMENTS

Qui veut tester (gratuitement) un vélo électrique ?

Vous résidez dans une commune ne disposant pas de point d'accueil MVélo+ (toutes communes de la Métropole et du Grésivaudan hors Grenoble et Saint-Martin-d'Hères) ? Le Syndicat mixte des mobilités de l'aire grenobloise (SMMAG) vient de lancer son nouveau dispositif de prêt de Vélo à assistance électrique (VAE) gratuit pendant un mois ! L'objectif du Smmag est de sensibiliser les habitants aux avantages de cette pratique avant de les encourager à passer à la location ou à l'achat. www.veloplus-m.fr

AGRICULTURE

Un robot pour (mieux) protéger, fertiliser et irriguer les champs



© DR

Il est encore dans sa phase expérimentale, mais il pourrait bien débarquer dans les champs de l'agglomération d'ici l'automne prochain. Avec son poids plume de 15 kg et ses bâtons bardés de capteurs capables de couvrir 20 ha par jour, le robot Sentiv de la startup meylanaise Meropy promet aux agriculteurs de les aider dans la gestion des besoins de leurs parcelles (engrais, maladies, ravageurs, suivi des croissances). Avec pour bénéfices, une meilleure rentabilité de l'exploitation agricole (économies d'intrants, meilleurs rendements et qualité des cultures), une amélioration des conditions de travail (gains de temps et de confort), et la préservation de la biodiversité (diminution des apports et du tassement des sols). meropy.com

DON DE SOI

Donner ses cheveux à ceux qui n'en ont pas

La pratique se répand de plus en plus dans l'agglomération : certains salons de coiffure proposent désormais à leurs clients de faire don de leurs cheveux. Objectif ? Permettre à des personnes malades de bénéficier de perruques de qualité à moindre coût. Il est aussi possible d'envoyer soi-même ses cheveux à des associations comme « Solidhair » ou « Fake Hair Don't Care ». Attention cependant : si certaines associations acceptent des mèches de 10 centimètres, d'autres demandent que ces dernières mesurent au moins 25 cm et que les cheveux ne soient ni abimés, ni décolorés. fakehairdontcare.fr / association.solidhair.fr

EDITION

Les Presses universitaires de Grenoble (Pug) fêtent leurs 50 ans



Avec un catalogue de 2 500 titres faisant la part belle à l'économie, la sociologie, le droit, l'histoire locale, la psychologie, la communication ou encore les sciences cognitives, ce ne sont pas moins de 100 000 références qui sont vendues chaque année par les Pug. Créées en 1972 avec pour vocation d'éditer des livres scientifiques, elles sont la première coopérative du monde de l'édition. À 50 ans désormais, elles demeurent à ce jour les seules n'appartenant pas à une institution éducative. Sorti en 1987, le *Petit traité de manipulation à l'usage des honnêtes gens* reste leur « best seller », traduit dans une douzaine de langues et vendu à 500 000 exemplaires. www.pug.com

CAPITALE VERTE EUROPÉENNE

Valence succède à Tallinn et Grenoble

Après Grenoble, Capitale verte européenne 2022, et Tallinn déclarée Capitale verte européenne 2023, c'est la ville espagnole de Valence qui a été désignée lauréate du titre Capitale verte européenne 2024 devant Cagliari (Italie). Ce titre européen récompense chaque année une ville européenne de plus de 100 000 habitants, à la pointe dans le domaine de la



durabilité environnementale, sociale et économique. Un chèque de 600 000 € lui sera attribué pour poursuivre ses efforts en matière de transition énergétique.



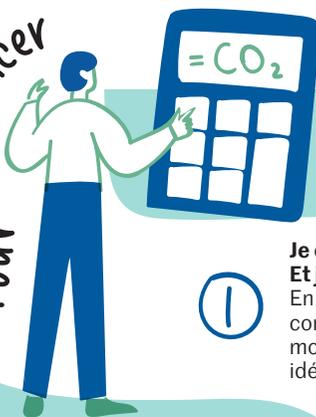
GRENOBLE, CAPITALE VERTE EUROPÉENNE

VERS UNE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Dix défis : mes premiers pas !

Lauréate du titre de Capitale verte de l'Europe en 2022, Grenoble clôt cette année d'événements et d'engagements autour de la transition énergétique en vous proposant des défis pour commencer votre transition. Petite sélection de 10 actions simples à mettre en œuvre !

Pour commencer



1

Je calcule mon empreinte carbone... Et j'identifie les leviers d'amélioration !
En 10 mn sur nosgestesclimat.fr, je comprends quel est l'impact de mon mode de vie sur la nature et je trouve des idées pour changer mes habitudes.

À la Maison



2

Je réduis mes consommations d'énergie... et le montant de mes factures !

Je crée un compte sur metroenergies.fr pour visualiser l'ensemble de mes consommations d'énergie et bénéficier de conseils pour les diminuer.

7

Je fais la chasse aux emballages... Et je jette mieux !

Je privilégie l'achat de produits en vrac ou avec des emballages réutilisables et je me renseigne sur les règles pour trier mes déchets sur le site de la Métropole : grenoblealpesmetropole.fr/emballages

4

Je consomme local, de saison... et j'allège mon budget !

J'affiche le calendrier des fruits et légumes de saison de l'Ademe dans ma cuisine (sur librairie.ademe.fr) et j'achète mes produits à des producteurs locaux.



Dans mon assiette

3

J'adopte la « sobriété numérique »... et j'économise !

Je limite mon nombre d'appareils électriques et électroniques connectés et j'évite de poster en ligne les photos et vidéos que je prends avec mon smartphone.

5

Je mange moins de viande... mais de meilleure qualité !

Je consomme moins de viande et, lorsque j'en achète, je privilégie les producteurs locaux. J'adopte les légumineuses pour leurs protéines !

Dans ma poubelle



6

Je fais la chasse au gaspillage... et je jette moins !

J'achète et cuisine les bonnes quantités et j'apprends à accommoder les restes.

Pour me déplacer



9

Je prends les transports en commun... et je gagne du temps !

J'étudie les lignes de bus ou de tram à proximité de mon lieu de vie, de travail ou de mes loisirs sur tag.fr pour les emprunter dès que possible.

8

Je marche ou je roule à vélo pour mes trajets courts... et je garde la forme !

Pour les trajets de moins de 5 km, j'adopte la marche, je loue un vélo de la Métro (MVélo+) ou je teste les vélos et trottinettes électriques en libre-service.

10

Je contemple la nature... et j'apprends à la connaître !

Pour mieux observer ce qui m'entoure, je m'équipe d'un guide pour découvrir la faune et la flore ou je participe à des visites guidées d'espaces naturels : grenoblealpesmetropole.fr/nature

Dans la nature



CONVENTION CITOYENNE POUR LE CLIMAT

Défi relevé pour les citoyens de la Convention pour le climat



© Grenoble Alpes Métropole / Pascale Cholette

Les citoyens ont des vies et des avis différents. Pourtant, ils sont tombés d'accord sur 219 propositions pour tenter de sauver le climat.

Huit mois d'intense travail collectif se sont écoulés. Les 100 citoyens de la Convention pour le climat ont rendu leur copie aux élus métropolitains : 219 propositions d'actions pour limiter les gaz à effet de serre et tendre vers la neutralité carbone d'ici 2050 sur notre territoire.

Le rendez-vous a été donné aux élus et aux citoyens dans l'hémicycle Claude-Lorius de la Métropole. Un an auparavant, c'est ce même Conseil qui a voté le projet d'une Convention citoyenne pour le climat. Avec comme point d'orgue : l'indépendance totale des citoyens tirés au sort dans l'exercice de leur mission, à l'égard de la Métropole.

Pour cela, un comité de pilotage composé de 10 universitaires était chargé d'élaborer le programme et de fournir aux citoyens des informations fiables et vérifiables scientifiquement sur le sujet. « *En tant que chercheur, à aucun moment nous n'avons exprimé notre avis, pour laisser les citoyens libres de se forger leur opinion sur l'urgence climatique* », précise Sabine Lavorel, maître de droit public et coprésidente du comité. À ses côtés, l'agence Respublica a animé et organisé le dialogue sur toute la démarche.

NEUF THÉMATIQUES, 219 ACTIONS PRIORITAIRES

La question climatique est transversale. À l'appui du savoir d'experts, les participants se sont répartis en groupe pour approfondir chaque thématique concernée : alimentation, aménagement, mobi-

lité, consommation, énergie, captation et séquestration du carbone, économie, éducation, formation et emploi.

Au total, 219 « prioritaires » sont inscrites dans le rapport final. Extrait de la note introductive : « *Nous souhaitons que les actions soient mises en place par les élus, même si elles sont impopulaires. Leurs effets positifs sur le long terme seront supérieurs aux contraintes induites par le changement à court terme. Nous vous soutiendrons dans la défense de ces propositions.* »

INFORMATION, DIALOGUE ET PÉDAGOGIE

Au début de l'aventure, tous n'étaient pas d'accord. Faire des choix pour le climat, c'est aussi accepter de faire des compromis, parfois contraignants, à l'échelle individuelle. Mais à mesure de la prise de conscience qu'ils ont témoignée au regard du dérèglement climatique, les 100 conventionnés ont fait un pas de côté. Le rapport global a été voté à 87,8 % des voix, malgré des avis encore partagés sur certaines propositions, notamment concernant la mobilité.

À la lecture de ce rapport, les réactions du Conseil métropolitain ont alterné entre enthousiasme sur le travail mené

et interrogations sur la faisabilité de la démarche. Gilles Laurent, de l'agence Respublica précise : « *Les citoyens ont des différences les uns des autres, avec des vies totalement différentes. Pourtant, ils ont trouvé de la cohérence par le prisme de la justice sociale et environnementale.* » Un citoyen intervient : « *C'est à force de débattre, s'écouter et argumenter dans le respect.* »

ET MAINTENANT ?

Les propositions sont en cours d'analyse par les services métropolitains jusqu'en janvier 2023. Elles seront soumises au vote des élus en mars 2023, et, si certaines font débat, à la votation citoyenne pour aider à la décision. « *Les propositions ne resteront pas lettre morte. Le contexte géopolitique international nous oblige à revoir nos modèles, changer nos pratiques du quotidien et réorienter nos politiques publiques. Bref, à changer de braquet* », assure Christophe Ferrari •

Retrouvez toutes les propositions sur conventionclimat.grenoblealpesmetropole.fr

ÉNERGIE

La sobriété c'est maintenant

Face à la hausse des prix du gaz et de l'électricité, les particuliers et petites entreprises sont protégés par le bouclier tarifaire. Mais pas les collectivités territoriales ni les grandes entreprises. La Métropole veut donc diminuer ses consommations d'énergie, sans fermer d'équipement public ni restreindre ses services publics.



Baisser son chauffage à 19°C est l'action qui a le plus gros impact sur la consommation d'énergie.

POURQUOI LA SITUATION ÉNERGÉTIQUE EST-ELLE TENDUE ?

La forte demande énergétique (conséquence de la reprise économique post-Covid), l'invasion de l'Ukraine, le manque d'eau dans les réserves hydrauliques après la sécheresse de l'été et les problèmes de corrosion du parc nucléaire français posent des problèmes pour les apports électriques, surtout aux heures de pointe. S'il fait très froid cet hiver, il faudra économiser de l'électricité. L'objectif : une baisse de 10% de la consommation.

COMMENT ÉVITER LES COUPURES DE COURANT ?

Pour éviter les coupures subies (nommées « délestages »), le système Ecowatt mis en place par RTE doit alerter toute la population pour limiter nos consommations (lire ci-contre). Si cela ne suffit pas, notamment aux heures de pointe, un plan de « délestages » a été programmé. En clair, il est probable d'avoir des coupures d'électricité pendant quelques heures cet hiver. Les patients à haut risque vital (placés par exemple sous respirateur) doivent se signaler auprès de l'ARS pour bénéficier d'une information personnalisée si une coupure est programmée sur leur secteur d'habitation.

QUELS PETITS GESTES POUR PARTICIPER À CET EFFORT COMMUN ?

Je baisse : diminuer la température de 1 °C chez soi est l'action qui a le plus d'impact sur la consommation d'énergie (5 à 7 %).

J'éteins : la rengaine est connue. Couper ses appareils en veille, ses multiprises, sa box internet quand on ne l'utilise pas... Les gains sont moins importants mais non négligeables.

Je décale : pour éviter les coupures aux heures de pointe (en gros, le matin avant 9 heures et le soir entre 18 heures et 22 heures), il est souhaitable de ne pas lancer de machine à laver ou la cuisson d'un poulet dans ces créneaux, lorsque le réseau électrique est très embouteillé •



Ecowatt, une alerte en cas de (manque de) tension

Cet outil du gestionnaire du réseau électrique (RTE) permet d'informer en temps réel, par mail ou par SMS, sur l'état du réseau. Si le signal est orange ou rouge, il est nécessaire d'enclencher des baisses de consommation. Chacun peut s'inscrire sur le site « monecowatt » et recevoir à titre personnel la météo sur quatre jours des consommations nationales et les alertes coupures. Le site recense également les écogestes au quotidien pour baisser sa consommation énergétique.

LE CHIFFRE :

2,6 M€

C'est le surcoût estimé en 2022 de la facture énergétique métropolitaine, toutes énergies confondues (essence, gaz, électricité)



©AdobeStock



Quelques conseils (pas chers !) pour diminuer vos factures d'énergie

- Vérifier l'étanchéité de vos portes et fenêtres. Les travaux de rénovation sont coûteux et s'envisagent sur le long terme, mais il est possible de traquer les « fuites » à moindre coût (rouleaux de joints autour des ouvrants, bas de porte isolants, joint acrylique...).
- Penser à vérifier les trappes d'accès aux colonnes techniques (où passent les réseaux d'eau et d'électricité), souvent mal isolés.
- Ventiler votre logement : cela peut sembler paradoxal, mais il est plus facile de chauffer de l'air sec qu'humide. Il est donc nécessaire d'évacuer l'humidité produite par nos modes de vie (douches, cuisine, même notre respiration) en installant une VMC ou en ouvrant ses fenêtres au moins dix minutes par jour.
- Dépoussiérer les VMC, les entrées d'air au-dessus des fenêtres et les radiateurs (gain de rendement jusqu'à 10 %)
- Installer des rideaux thermiques en tissu épais (fermés le soir et la nuit, ils empêchent la chaleur de sortir) et penser à fermer les volets la nuit pour gagner quelques degrés.
- Poser un tapis épais sur un carrelage ou un parquet pour bloquer la sensation de froid.
- Fermer les portes des chambres, qui n'ont pas besoin d'être chauffées à 19 °C (16 °C suffisent).
- Placer un panneau réfléchissant entre les radiateurs et le mur pour faire rayonner la chaleur dans les pièces.
- Il est aussi possible de coller des panneaux de liège sur les murs très mal isolés.

Une Métropole de plus en plus sobre

En interne, outre la baisse du chauffage à 19 °C, la saison de chauffe des bâtiments métropolitains a été réduite (de novembre à mi-avril), les horaires de chauffe en journée également. Les éviers et lavabos n'ont plus d'eau chaude. Plusieurs sites administratifs seront fermés à Noël et le coworking ou le télétravail seront privilégiés. Des pulls sont distribués aux agents travaillant dans les bâtiments concernés.

De décembre à mars, la production de froid de la patinoire sera coupée 2 fois 2 heures par jour sur les plages horaires du matin et soir.

En cas d'alerte rouge Ecowatt, la Métropole a prévu de couper le chauf-

fage pendant deux heures sur trois bâtiments administratifs et de couper entre 2 et 6 heures certains process industriels de grands équipements : centre de compostage et Aquapole (tout en respectant les prescriptions réglementaires pour les rejets à l'Isère).

Le Stade des Alpes, Alpexpo, L'École supérieure d'art et design, le Marché d'intérêt national, l'office de tourisme, la Casemate, la MC2 ou l'Hexagone (pour ne citer qu'eux) sont mobilisés pour mettre en œuvre leur propre plan de sobriété.

Dans les communes, l'extinction de l'éclairage public se généralise, ainsi que la baisse de la température dans les équipements publics •

Agir sur le long terme

Des mesures de plus long terme ont été engagées depuis longtemps par la Métropole

- Le programme Mur Mur accompagne et finance les travaux de rénovation énergétique des maisons individuelles, copropriétés ou lotissements
- La Prime Air Bois, pour changer une vieille cheminée ou un poêle défectueux
- Métroénergies et ses challenges, ainsi que les ateliers mensuels de l'ALEC « chauffera bien qui chauffera le dernier » (voir notre Agenda spécial énergie, page 16)

Les entreprises peuvent être accompagnées pour baisser leurs consommations

- Diagnostics énergie gratuits pour les TPE PME et aides financières pour des travaux de rénovation énergétique
- Des animations sur la sobriété dans les entreprises
- Sensibilisation pour appliquer la réglementation sur l'éclairage

Infos : www.grenoblealpesmetropole.fr/energie

RÉFLEXION

Vers des funérailles plus écologiques ?

L'impact environnemental de certaines pratiques, comme la crémation ou la conservation des corps, mérite réflexion.

Comment réduire l'impact environnemental des obsèques ? Comment conserver les corps ? La transition funéraire propose de réfléchir collectivement à l'évolution de nos rites et pratiques funéraires et aux alternatives qui se développent.

En 2021, la France a enregistré 657 000 décès toutes causes confondues. Un chiffre qui a augmenté progressivement ces dix dernières années et qui devrait poursuivre sa hausse.

Seuls deux modes de sépultures sont autorisés par la législation française : l'inhumation et la crémation. Qu'en sera-t-il demain ? Ces pratiques posent en effet plusieurs problèmes.

Certains cimetières, notamment ceux soumis à la pression foncière en milieu urbain, sont saturés. Tout comme certains équipements funéraires nécessitant une remise à niveau. C'est le cas du crématorium métropolitain situé à Gières qui tourne en surcapacité avec plus de 2 300 crémations par an. Il se verra doté de nouveaux fours en 2023 pour faire face à la hausse des crémations (plus de 54 % des métropolitains la plébiscitent). En outre, la crémation requiert l'utilisation de gaz et n'échappera pas à la hausse des prix de l'énergie.

Enfin, la question de l'impact environnemental de ces pratiques est aussi posée par de nombreux experts. Quid de la pollution des sols et de l'air engendrée par les produits chimiques utilisés pour conserver les corps des défunts, comme le formol, classé substance cancérigène ? Idem pour les métaux lourds accumulés dans les organes (comme par exemple le mercure, très utilisé il y a quelques décennies pour les soins dentaires ou encore ceux liés aux traitements médicamenteux tels que les chimiothérapies) ?

« ÉVEILLER LES CONSCIENCES »

« Très clairement, il n'existe aucune étude fiable sur l'impact environnemental des pratiques funéraires qui pourrait constituer une base de travail scientifique sur laquelle s'appuyer. Ce qui complique les choses... », explique Martin Julier-Costes, socio-anthropologue et chercheur associé à l'Université Grenoble Alpes, laboratoire PACTE.

Des initiatives émanent malgré tout dans certains territoires, comme à Niort où un cimetière naturel a été créé par la ville. Les corps y sont déposés en pleine terre, dans un cercueil ou une urne en matériau biodégradable et le défunt ne reçoit plus de soins de conservation, sauf rare exception. « Bien entendu, on ne changera pas de mode de sépulture demain car il existe un cadre législatif très strict, précise le socio-anthropologue. L'objectif est d'éveiller les consciences et de se demander collectivement ce que nous faisons autour de ces sujets. »

Des sujets qui touchent à nos représentations de l'au-delà, au respect du corps, à nos cultures... Dans ce but, la Métropole – qui fait partie des territoires précurseurs sur ces questions – a organisé en octobre une journée de réflexion sur la transition funéraire avec la ville de Grenoble et les Pompes funèbres intercommunales •

Et chez nos voisins étrangers ?

Aquamation¹ en Angleterre, promession² en Suède et en Allemagne, réduction du corps en compost par l'humusation dans l'État de Washington... De nouvelles pratiques sont expérimentées dans plusieurs pays. Celles-ci ont été présentées à l'occasion de la journée de la transition funéraire qui a fait salle comble et rassemblé une centaine de citoyens, élus, professionnels et opérateurs de pompes funèbres venus de toute la France autour de ces questions.

¹ L'aquamation consiste à dissoudre les tissus du corps dans une solution aqueuse avant de broyer les ossements restants qui sont remis à la famille du défunt.

² La promession ou « crémation par le froid » vise à congeler le corps du défunt avant de le réduire en particules fines sur une table vibrante.

ÉMISSIONS DU TERRITOIRE GRENOBLOIS

Calculer son empreinte carbone : mode d'emploi !

Accessible à tous, le site de l'Ademe nosgestesclimat.fr permet de calculer son empreinte carbone grâce à un test à réaliser en 10 minutes. L'intérêt de ce calculateur ? Il apporte des solutions personnalisées et chiffrées pour engager sa transition écologique.

Vous voulez réduire votre empreinte carbone mais vous ne savez pas par où commencer ? Avant de vous lancer dans votre démarche, l'Ademe vous propose de réaliser votre état des lieux personnel sur nosgestesclimat.fr. En ligne depuis trois ans, ce calculateur vous permet d'obtenir votre empreinte carbone en tonnes d'équivalent CO₂ par an en fonction de votre mode de vie. Transport, alimentation, logement, consommation des biens et services, loisirs : le simulateur épluche toutes vos habitudes pour les convertir en quantité de gaz à effet de serre émise.

« Le calculateur s'appuie sur des données connues, les émissions de CO₂ moyennes liées à des unités de consommation, par exemple le kilomètre en berline thermique récente ou encore le kilogramme de viande rouge », explique Hervé Lefebvre, chef du pôle trajectoire à l'Ademe, qui ajoute : « Ainsi, grâce à des questions simples sur le mode de vie quotidien, il parvient à estimer l'empreinte carbone individuelle. »

AGIR SUR SES ÉMISSIONS, C'EST POSSIBLE

L'intérêt de ce calcul ? Il pointe, pour chacun, les leviers d'amélioration possibles. Une fois le test terminé, l'outil propose en effet, en fonction des différentes réponses, des actions à mettre en

œuvre pour réduire son bilan carbone. Pour chacune des actions préconisées, le poids en kilogrammes de CO₂ économisés est calculé. Ainsi, l'utilisateur peut chiffrer précisément son défi de transition écologique en tonnes de CO₂ ! Il accède également à tous les détails du calcul pour mieux comprendre l'impact de sa consommation quotidienne.

« Cet outil est intéressant car le Français moyen ne correspond à personne ! C'est à chacun de faire évoluer ses habitudes en fonction de sa situation et de ses contraintes », conclut Hervé Lefebvre. Prochaine étape sur le site nosgestesclimat.fr : un calculateur d'empreinte carbone pour les ménages •



nosgestesclimat.fr

Illustration : Claire Monard – Texte : Claire Morel

CHIFFRES CLÉS :

9,9T

Tonnes d'équivalent CO₂ par habitant en moyenne en France en 2019

2T

Tonnes d'équivalent CO₂ par habitant fixées pour atteindre les objectifs de l'Accord de Paris en 2050

LE SAVIEZ-VOUS ?

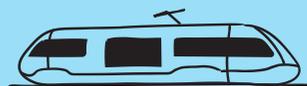
L'empreinte carbone par habitant = (émissions directes de CO₂ + émissions liées à l'importation – émissions liées à l'exportation)/nombre d'habitants

SIX EXEMPLES D' ACTIONS À FORT IMPACT :



De trois à quatre repas carnés hebdomadaires à trois à quatre repas végétariens.
Moins 534,5 kg d'équivalent CO₂ par an

De la consommation d'eau en bouteille à l'eau du robinet.
Moins 215 kg d'équivalent CO₂ par an



D'un aller/retour Paris/Marseille en avion à un aller/retour Paris/Marseille en train.
Moins 410 kg d'équivalent CO₂

De l'utilisation de la voiture pour un aller/retour quotidien de 60 km au TER.
Moins 2370 kg d'équivalent CO₂ par an

De l'équipement d'un petit appartement en mobilier neuf au mobilier seconde main.
Moins 587 kg d'équivalent CO₂

De l'achat de vêtements neufs (consommation moyenne) à celui de seconde main.
Moins 471 kg d'équivalent CO₂

MONTAGNE

La station du Col de Porte rhabillée pour l'hiver

Parmi les nouveaux aménagements : une grande boussole peinte au sol, un quai de bus, de nouveaux stationnements et un nouveau sens de circulation, des tables et des bancs...



© Grenoble Alpes Métropole / Lucas Frangella

Sens de circulation, quai de bus, stationnement en épi, tables et bancs... Le Col de Porte, à Sarcenas, a fait l'objet d'aménagements pour améliorer l'accueil et la sécurité du public.

La station du Col de Porte (comme celle de Sappey-en-Chartreuse) est gérée par la Métropole depuis 2021. Pour améliorer l'accueil du public, la collectivité a lancé des travaux d'aménagement et de voirie au printemps dernier. Ces derniers sont désormais achevés et le Col de Porte est prêt à accueillir les amoureux de la poudre pour une nouvelle saison d'hiver.

Première chose que l'on remarque en arrivant au col, c'est une grande boussole peinte sur le bitume pour susciter la curiosité et la vigilance des automobi-

listes. Au même endroit, un quai de bus a été construit pour améliorer l'accessibilité à la ligne 62 de la TAG.

INVERSION DU SENS DE CIRCULATION

Le stationnement le long de la départementale D512 a été aménagé en bataille. Le sens de circulation a été inversé en direction de la Prairie afin d'améliorer la sécurité, notamment des piétons. Le long de cette boucle, le stationnement est organisé cette fois en épi. Sur le site de la Prairie, des tables et des bancs ont été installés,

Les forfaits pour la saison 2022/2023 en ligne

La station du Col de Porte est l'une des plus populaires de la région. C'est là qu'apprennent à skier beaucoup de petits métropolitains : chaque année, environ 10 000 scolaires viennent y chausser leurs premiers skis. Les forfaits saison sont en vente sur le site internet du Domaine de Chamechaude. Les forfaits journée seront disponibles dès que le site sera ouvert.

chamechaude-nordique.fr

La Grande Odyssée le 18 janvier

La 19^e édition de la Grande Odyssée, la plus grande course de chiens de traîneau en Europe, se tiendra du 7 au 19 janvier 2023. La course débutera à Megève en Haute-Savoie et les deux dernières étapes se dérouleront en Isère. La Grande Odyssée passera par le col de Porte le 18 janvier et à Villard-de-Lans le 19 janvier. Cette course rassemble chaque année 65 mushers, plus de 600 chiens et des dizaines de milliers de spectateurs.

grandeodysee.com

ainsi que des toilettes sèches et des conteneurs poubelles enterrés.

En outre, la Métropole a financé l'installation d'une borne de recharge électrique et d'une webcam sur le pas de tir du stade de biathlon. Elle a également acheté une dameuse qui servira dès cet hiver sur les pistes de ski nordique des trois sites qui forment le Domaine de Chamechaude (le Col de Porte à Sarcenas, Le Sappey-en-Chartreuse et Saint-Hugues-de-Chartreuse) •

grenoblealpesmetropole.fr/coldeporte

CONCERTATION

ZFE : les réunions publiques se poursuivent



Réunion publique à La Tronche en novembre, pour parler de la ZFE voitures.



« Nous avons besoin des citoyens pour définir les aides qui seront proposées aux métropolitains. C'est notre devoir d'élu que d'écouter, comprendre les interrogations, les craintes, et d'apporter des solutions concrètes tant en termes financier que de mobilité. Personne ne doit être laissé au bord du chemin. »

Laetitia Rabih

Conseillère métropolitaine déléguée aux solidarités et à la politique de la Ville

La Métropole organise une large concertation sur la Zone à faibles émissions (ZFE) destinée aux voitures individuelles. Elle sera mise en place mi-2023, mais selon quelles modalités ?

Plus de 500 contributions et commentaires sur la plateforme participative⁽¹⁾, plus de 1000 personnes rencontrées lors des réunions publiques : la concertation sur la ZFE voitures suit son cours. Cette concertation doit aider la Métropole à trouver le juste équilibre entre l'efficacité de la ZFE sur la qualité de l'air, la prise en compte des publics les plus vulnérables et le maintien de l'accès au territoire métropolitain pour les habitants des territoires voisins. Si les modalités ne sont pas encore fixées (elles le seront suite à cette concertation), le calendrier d'interdiction est déjà posé par le cadre légal :

- en 2023, les voitures classées **Crit'Air 5** ne pourront plus circuler dans la zone (diesel d'avant 2001, essence d'avant 1997), soit 2 % des véhicules de la Métropole ;
- en 2024, ce sera le tour des voitures classées **Crit'Air 4** (diesel d'avant 2006), soit 3 % des véhicules ;

(1) Metropoleparticipative.fr

- en 2025, enfin, les voitures classées **Crit'Air 3** (diesel d'avant 2011 et essence d'avant 2006), soit 12% des véhicules.

VOTRE AVIS COMPTE VRAIMENT

Cinq grandes questions vous sont donc posées :

- faut-il une **ZFE permanente** (7/7, 24/24 h) ou des horaires d'interdiction ?
- quelles situations peuvent justifier la mise en place de **dérogations** ?
- quels grands **axes routiers** doivent être concernés ou au contraire exonérés ?
- quels dispositifs d'accompagnement ou **aides financières** doivent être mis en place ?
- les **deux-roues motorisés** (motos, scooters) les plus polluants doivent-ils être interdits au même titre que les voitures particulières ?

Participez aux réunions publiques :

- mercredi 30 novembre à Sassenage (18 h-20 h, Théâtre en Rond) ;
- vendredi 2 décembre dans le Pays Voironnais (18 h-20 h, lieu à définir) ;
- lundi 5 décembre à Saint-Ismier.

À NOTER

La mise en place d'une ZFE pour les voitures est rendue obligatoire dans les grandes agglomérations françaises par la loi Climat et Résilience. Il existe déjà une ZFE pour les véhicules utilitaires, depuis 2019, mais cette nouvelle ZFE concernera tous les propriétaires de voitures individuelles.

COOPÉRATION

Mutualiser pour gagner en efficacité et en économies

© Grenoble Alpes Métropole / Lucas Frangella



Chantier Chronovélo à Saint-Martin-d'Hères

La Métropole propose à ses communes membres d'adhérer à la carte à des services ou dispositifs mutualisés : la plupart d'entre elles sont engagées dans cette démarche.

« **P**ermettre de se payer à plusieurs ce qu'on ne peut pas financer seul tout en gagnant en expertise », c'est en résumé la logique de la mutualisation. Une volonté métropolitaine qui est inscrite dans le pacte de gouvernance et de citoyenneté adopté fin 2021.

Concrètement, il s'agit de mettre en commun des moyens – qu'ils soient humains, financiers ou logistiques – afin d'offrir un niveau de services et d'ingénierie équivalent pour l'ensemble des habitants de la métropole. Mais aussi de réaliser des économies d'échelle et de bâtir de nouvelles formes de coopération.

ASSISTANCE JURIDIQUE, LANGUE DES SIGNES, PERSONNELS PÉRISCOLAIRES...

Chaque année, la Métropole fait parvenir à ses 49 communes membres son offre de mutualisations. Libres à elles d'y souscrire si elles sont intéressées et de soumettre de nouveaux chantiers à engager. L'objectif : créer une offre dynamique partagée.

Parmi les mutualisations déjà existantes, les communes peuvent adhérer à plusieurs outils ou dispositifs : assistance juridique en ligne, service de langue des signes française, instruction des demandes d'urbanisme, remplacement de personnels périscolaire, centrales d'achat...

Quatre services communs ont également été créés en 2022 sur les thématiques suivantes : accessibilité, plateforme numérique participative, protection des données et aménagement-projets urbains. Ces services regroupent la Métropole et les communes intéressées et sont financés par chaque membre à hauteur de son recours au service. Ils permettent de développer une culture commune de travail entre les services communaux et métropolitains, de constituer des équipes plus performantes et d'assurer la continuité de service.

Parmi les autres pistes de chantiers à venir, la mutualisation des applications cartographiques métropolitaines ou encore le prêt et la location de matériel de chantier métropolitain •

EN BREF

Une concertation autour de Chronovélo

Le prolongement de l'axe Chronovélo 1 entre Grenoble et Fontaine fait l'objet d'une concertation sur les aménagements des espaces publics autour de ce nouveau parcours. Celle-ci se déroule sur la plateforme participative de la Métropole. Des ateliers de participation seront organisés également dans les deux communes.

metropoleparticipative.fr

Tri des déchets alimentaires : le déploiement se poursuit

La métropole grenobloise est pionnière sur le sujet en France : le tri des déchets alimentaires a débuté en mars 2019 et s'est déployé progressivement pour concerner aujourd'hui 260 000 habitants. Les communes de Meylan, La Tronche, Corenc viennent de rejoindre le dispositif, ainsi que les secteurs 5 et 6 de Grenoble.

Grenoblealpesmetropole.fr/DechetsAlimentaires



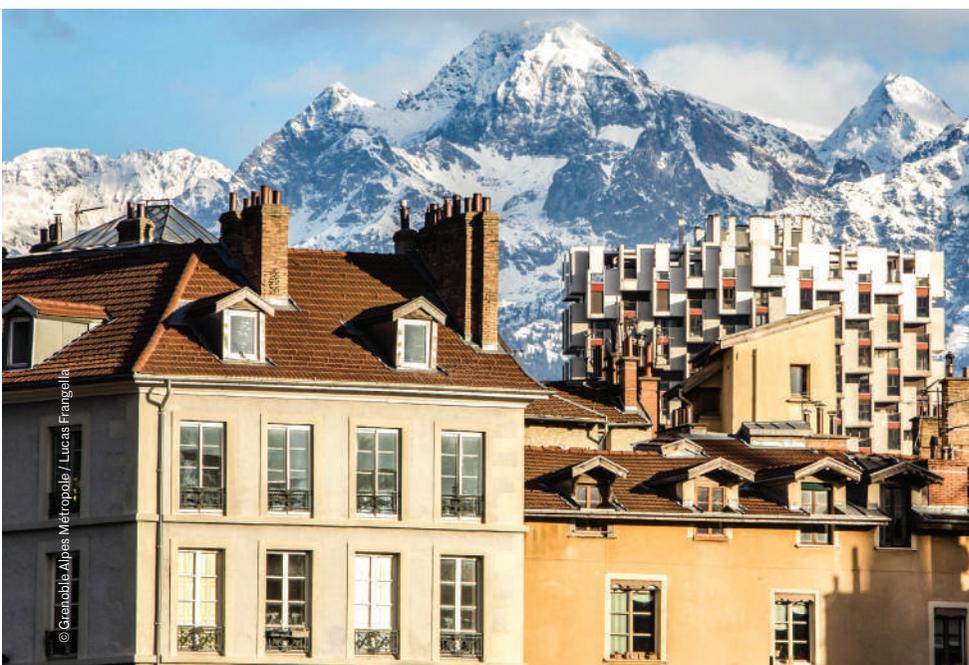
« Notre offre est pragmatique et promeut une action publique plus efficace, plus simple et moins coûteuse, en mutualisant les moyens, mais aussi l'ingénierie des agents des communes et de la Métropole. Nous espérons que les premiers exemples de réussite inciteront de plus en plus de communes à répondre à notre offre de mutualisation ! »

Éric Rossetti

Vice-président chargé des communes et de la proximité

LOGEMENTS

Encadrement des loyers : nouvelle candidature de la Métropole



Les services métropolitains ont affiné le périmètre de la « zone tendue »

Grenoble Alpes Métropole se porte, pour la seconde fois, candidate à l'encadrement des loyers sur 21 communes de son territoire*. L'objectif est d'éviter les abus (surtout sur les petites surfaces) et de faciliter ainsi l'accès au logement en zones tendues.

On constate aujourd'hui, dans l'agglomération, des quartiers dans une dynamique de hausse des loyers, ce qui entraîne des écarts croissants du prix du mètre carré entre le parc social et le parc privé. Ainsi, avec une demande bien supérieure aux capacités actuelles du parc social, de nombreux foyers sont confrontés à des difficultés réelles pour se loger.

La Métropole, en rééditant sa démarche, souhaite élaborer un outil de concertation et d'aide au service des locataires. En effet, un loyer encadré (hors charges) ne pourra pas dépasser de plus de 20 % la valeur de référence établie par le préfet du département, par catégorie de logements et par

secteur géographique. Sur l'agglomération, cette valeur a été fixée à 11 €/m² (chiffres de l'Observatoire local des loyers) : dans les 21 communes concernées, le loyer médian le plus bas débute à 11,4 €/m².

En 2020 déjà, Grenoble Alpes Métropole avait déposé auprès du ministère du Logement une première demande d'encadrement des loyers, sur 28 de ses communes : cette demande avait été rejetée, l'État jugeant que « le marché locatif de l'agglomération grenobloise ne montr[ait] pas de signes de tension ». Pour cette nouvelle démarche, les services ont affiné le périmètre en retirant les sept communes qui ne sont pas situées en zone tendue •

* Les 21 communes concernées par l'encadrement (pour la totalité ou une partie de la zone) : Bresson, Gières, Saint-Martin-d'Hères, Claix, Grenoble, Sassenage, Domène, Meylan, Seyssinet-Pariset, Échirolles, Murianette, Seyssins, Eybens, Poisat, La Tronche, Fontaine, Le Pont-de-Claix, Varcès-Allières-et-Risset, Le Fontanil-Cornillon, Saint-Égrève, Venon.

EN BREF

Un nouveau Fablab pour l'école d'archi

Le chantier du nouveau Fablab de l'École nationale supérieure d'architecture de Grenoble (Ensag) a été lancé au cœur de GrandAlpe. L'équipement prendra place dans l'ancien restaurant administratif du site de Prémalliance situé avenue Marie-Reynoard à Grenoble, et s'inscrit dans le cadre d'une opération d'urbanisme transitoire porté par la Métropole sur le secteur. Il pourra accueillir jusqu'à 60 personnes et disposera de plusieurs espaces : fabrication, robotique, montage, conception, bureaux... La volonté de l'Ensag est d'ouvrir ce lieu à d'autres publics (habitants, scolaires, architectes, associations...). Ouverture prévue en septembre 2023.

maisonegalitefemmeshommes.fr

De nouvelles aides à l'achat d'un vélo

Le SMMAG, la Métropole et la communauté de communes du Grésivaudan s'associent pour proposer, à partir du printemps 2023, de nouvelles aides à l'achat d'un vélo classique ou électrique, cargo ou pliant. Cette aide concernera près des trois quarts des métropolitains, au regard des critères de ressources. Plus d'infos dans les prochains numéros de Métropole Mag.

AGENDA – SPÉCIAL ÉNERGIE

CHALLENGE

Réduire sa facture de chauffage

Métroénergies se penche sur le chauffage : 6 semaines, 6 missions pour réduire votre consommation de chauffage. Quelles solutions pour baisser ses factures ? Participez au challenge et découvrez des astuces ou aménagements simples à mettre en œuvre.

Événement en ligne (visioconférence, email, tchat), sur inscription, gratuit. Le + : un kit « économies d'énergie » offert aux participants.

Du 16 janvier au 19 février 2023
metroenergies.fr

CHANTIER DÉCOUVERTE

La rénovation énergétique pour tous



Partez à la découverte du chantier de rénovation énergétique d'une copropriété grenobloise et échangez avec les copropriétaires ! Dans le cadre de la campagne d'isolation Mur Mur, l'ALEC vous invite à un atelier-témoignage avec des membres du conseil syndical, une présentation du dispositif Mur Mur et une visite de chantier d'une copropriété en cours de rénovation.

Samedi 10 décembre
 Espace de vie sociale, 1 avenue Léon-Blum à Grenoble
grenoblealpesmetropole.fr/AgendaEnergie

ATELIER

Le chauffage au bois-bûches



Êtes-vous sûr de bien utiliser vos appareils de chauffage (inserts, poêles à bois ou cuisinières) ? Dans le cadre du dispositif de la Prime Air Bois de Grenoble Alpes Métropole, l'Agence locale de l'énergie et du climat (ALEC) propose aux utilisateurs d'appareils de chauffage indépendants au bois des ateliers bonnes pratiques. Allumage par le haut, gestion de la combustion, entretien quotidien, achat du combustible...

7 décembre, 10 janvier, 8 février et 9 mars à 18 h 30
 Locaux de l'ALEC, 14 avenue Benoit-Frachon à Saint-Martin-d'Hères

ATELIER

Chauffera bien qui chauffera le dernier

Des échanges, conseils personnalisés et bons tuyaux pour maîtriser votre consommation de chauffage et améliorer votre confort cet hiver. 6 décembre, 17 janvier et 21 février à 18 h 30 à l'ALEC, 14 avenue Benoit-Frachon à Saint-Martin-d'Hères. *Pour celles et ceux qui ont des projets de rénovation de leur logement (maisons, copropriétés ou lotissements), des visites et ateliers sont organisés tout au long de l'année par l'ALEC.*

Inscriptions aux événements :
grenoblealpesmetropole.fr/AgendaEnergie
 ou Espace Info Énergie de l'Isère : 04 76 14 00 10

PRATIQUE

Nouveau kit bois

Une mallette « kit bois » est disponible en prêt à l'ALEC : elle contient un thermomètre pour connaître l'efficacité de la combustion, un humidimètre pour mesurer le taux d'humidité du bois de chauffage et un capteur de particules fines pour mesurer la qualité de l'air durant les différentes phases de combustion. Cet appareil est livré avec un smartphone pour calculer les mesures durant le prêt.

alec-grenoble.org

CONSEILS

Nouvelle permanence Info Énergie



La Métropole accueille une permanence « Info Énergie » dans ses nouveaux locaux, place André-Malraux à Grenoble. Trois conseillers de l'ALEC Grande Région grenobloise sont présents pour informer et conseiller les habitants sur les questions liées à l'énergie, au chauffage ; accompagner les porteurs de projets de rénovation énergétique Mur Mur.

D'autres permanences sont assurées à Meylan, Saint-Egrève, Seyssins, Vif et Vizille.
 Sur rendez-vous uniquement : 04 76 14 00 10



PLUS D'INFOS :

GRENOBLEALPESMETROPOLE.FR/AGENDAENERGIE

AGENDA

HANDICAP

Le mois de l'accessibilité



Un évènement de sensibilisation au handicap, qui rassemble tous les publics. Il se penche sur de nombreux enjeux : culture, sport, espace public, relations sociales et affectueuses, outils informatiques... Le thème : écologie et handicap.

Jusqu'au 15 décembre
Programme complet sur grenoble.fr

SCIENCE

Les 4 saisons expliquées aux enfants

L'exposition 4 Saisons, à la Casemate, a pour but d'expliquer le phénomène complexe des saisons aux 3-7 ans à travers manipulations grandes et petites, numériques ou non, mais toujours ludiques !

Sur réservation, 2 €/4 €, jusqu'au 21 décembre.
lacasemate.fr/expositions

SKI

La Foulée blanche

Grande course de ski nordique (classique & skating) ouverte à tous, à Autrans-Méaudre-en-Vercors. Un week-end de courses et de challenges pour toutes et tous (de 5 à 42 km), deux journées dédiées aux scolaires, des essais de matériel, de nombreuses animations... Et aussi le défi hivernal connecté du 17 décembre au 17 janvier via l'appli Foulée blanche.

Du 18 au 23 janvier 2023
Inscriptions : lafouleeblanche.com

CINÉMA

Montagne en scène

Apporter la montagne en ville : pendant deux jours, partagez toute la beauté des sports de montagne ! Une sélection des meilleurs documentaires liés aux activités de montagne y est présentée.

Cinéma Pathé Chavant, les 15 et 16 décembre de 19 h 30 à 23 h.
montagne-en-scene.com

CINÉMA

Festival Nature et Environnement



Rendez-vous automnal de la métropole grenobloise, le festival du cinéma Nature & Environnement de FNE Isère propose 10 jours de projections autour de l'actualité environnementale. L'édition 2022 sera aussi un voyage à travers les genres : documentaire, fantastique, dystopique, animation et films expérimentaux.

Du vendredi 25 novembre au samedi 3 décembre, dans plusieurs cinémas métropolitains.
festivalfilmfneisere.org

EXPOSITION

Les vélos de Doisneau

Des premières photos dans les années 30 jusqu'aux années 80, le vélo est présent dans l'œuvre de Robert Doisneau. À travers une sélection d'environ 75 images, cette exposition raconte à sa façon une histoire de la mobilité et des loisirs.

Jusqu'au 21 janvier au Couvent Saint-Cécile, 37 rue Servan à Grenoble.
couventsaintececile.com

MUSHING

La Grande Odyssée



Depuis sa première édition en janvier 2005, c'est l'évènement annuel du chien de traîneau en Europe. C'est la course à étapes la plus exigeante dans un décor alpin unique au monde. Cette année, un plateau sportif d'exception est attendu avec 68 mushers et leurs 600 chiens-athlètes venant de grandes nations du mushing européen.

Le 18 janvier au col de Porte, 10^e étape à partir de 14h
grandeodysee.com

MUSIQUE

La Folle Nuit

Huit concerts, une conférence, des interludes musicaux dans le patio, et un concert de clôture. La Folle Nuit à Grenoble explorera, pour cette 9^e édition, la nuit ! Une infinie variété d'atmosphères, à travers des œuvres aussi bien vocales qu'instrumentales.

Les 20 et 21 janvier à l'auditorium du Musée de Grenoble, 5 Place de Lavalette
musee-en-musique.com

IMAGE

Le Mois de la photo

Chaque année, le Festival du Mois de la Photo, organisé par La Maison de l'Image, met en valeur des talents émergents en développant une thématique qui construit la programmation des expositions photographiques à Grenoble.

Jusqu'au dimanche 11 décembre à l'Ancien musée de Peinture de Grenoble, à partir du 1^{er} novembre dans certains lieux partenaires.
maison-image.fr

INFOS PRATIQUES

MOBILITÉ



▪ Agences M

Conseils, vente de tickets bus et tram, horaires, abonnements...

51 avenue Alsace-Lorraine, Grand'Place
15 boulevard Joseph-Vallier (Grenoble)
431 avenue Ambroise-Croizat (Crolles)

▪ Relais TAG du Campus

Horaires, trafic, abonnements et recharge

442 avenue de la Bibliothèque, Saint-Martin-d'Hères
www.mobilites-m.fr

▪ Agences M Vélo +

Location de vélos courte ou longue durée

Deux agences : parvis de la gare (Grenoble) et campus (Saint-Martin-d'Hères), et de nombreuses agences mobiles dans les communes.

www.veloplus-m.fr
accueil@metrovelo.fr
09 74 77 73 80

▪ Citiz

Location de voitures en libre-service téléchargez l'appli Citiz.

www.alpes-loire.citiz.coop
alpes-loire@citiz.fr
04 76 24 57 25

DÉCHETS/TRI



▪ Numéro vert

Collecte, conseils de tri, achat de bac... Appel et service gratuits du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h.

0 800 50 00 27
www.grenoblealpesmetropole.fr/dechets

LOGEMENT



Faire une demande de logement social, améliorer son logement, mettre son bien en location ou devenir propriétaire en accession sociale : découvrez les actions de la Métropole.

www.grenoblealpesmetropole.fr/logement

ÉNERGIE



▪ Réduire sa facture

Suivre vos consos d'énergie au quotidien, connaître les astuces pour les réduire.

www.grenoblealpesmetropole.fr/metroenergies

▪ Changer sa cheminée

Avec la Prime air bois, installez un appareil de chauffage bois plus performant et moins polluant.

www.grenoblealpesmetropole.fr/poele

EAU



▪ L'eau potable

www.grenoblealpesmetropole.fr/eaupotable

Pour Grenoble, Champ-sur-Drac, Claix, Échirolles, Eybens, Gières, Meylan, Mont-Saint-Martin, Noyarey, Proveysieux, Quaix-en-Chartreuse, Saint-Égrève, Saint-Martin-le-Vinoux, Sassenage, Varcis, Veurey-Voroize :
Tél. de 8h à 12h et de 13h à 16h30 au 04 76 86 20 70

Pour les autres communes de la Métropole: **Tél. du lundi au vendredi, de 8h30 à 17h au 04 85 59 50 00**

▪ Les eaux usées

www.grenoblealpesmetropole.fr/eauxusees
04 76 59 58 17

VOIRIE



▪ Problème sur l'espace public

Nids de poule, mobiliers cassés, feux tricolores défectueux... contactez-nous :

0 800 500 027
www.grenoblealpesmetropole.fr/voirie

PARTICIPATION

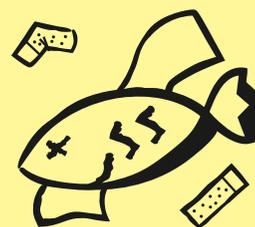


▪ Plateforme participative : nouveau site web !

Consultations en ligne, interpellations citoyennes, appels à projets divers, enquêtes publiques, boîte à idées...

www.metropoleparticipative.fr

À NOTER



MÉGOTS ET LINGETTES, FLÉAUX DES RIVIÈRES ET DE LA MER

Les mégots jetés sur les trottoirs et les lingettes jetées dans les toilettes sont les déchets les plus dangereux pour les milieux aquatiques et le système d'assainissement.

Quand il pleut, les mégots passent par les grilles d'eaux pluviales des caniveaux et arrivent directement dans la rivière, puis dans la mer. Un mégot pollue 500 litres d'eau. C'est pour cette raison que des macarons « ici commence la mer » ont été posés près des grilles d'eaux pluviales. Tout ce qui est jeté dans la rue peut se retrouver dans la mer : ne jetons rien dans la rue. Les lingettes, même indiquées « biodégradables », ne se dégradent pas dans les canalisations. Elles obstruent les grilles, bloquent les pompes et abiment les installations. Ce qui oblige les égoutiers à les sortir régulièrement des réseaux. Chaque année, ce sont autour de 900 tonnes de lingettes qui sont retirées des eaux usées. Et quand il pleut, il arrive que les égouts débordent dans la rivière avec toutes les lingettes qui ont été jetées dans les toilettes. Alors n'utilisons pas nos toilettes comme une poubelle !

Grenoblealpesmetropole.fr/IciCommenceLaMer

« DO IT YOURSELF »

Fabrikable : des artisans au service du réemploi

Vous rêvez d'apprendre à fabriquer ou réparer vos objets du quotidien ? La plateforme web Fabrikable vous propose des stages, ateliers et cours de savoir-faire manuels auprès de 25 artisans en Rhône-Alpes. Un premier pas pour repenser ses modes de consommation !



Très implantée dans la métropole grenobloise, Fabrikable travaille avec une quinzaine d'artisans en Isère.

Donner une nouvelle vie à ses chaussures abîmées, relooker ses vieux meubles, élaborer ses savons et shampoings solides, s'initier à la broderie : et si vous appreniez à fabriquer ou réparer au lieu d'acheter ou jeter ? Depuis ce début d'année, la plateforme Fabrikable (à prononcer à la française !) présente une offre large de stages, ateliers et cours chez les artisans de la région.

Fabrication, réparation, upcycling et rénovation d'objets : le site vise à partager la richesse de l'artisanat tout en accompagnant un public large vers une réduction de l'impact environnemental lié à la consommation de produits neufs.

« L'idée de Fabrikable est née durant un long voyage en vélo quand je me suis rendu compte que je ne savais rien faire de mes mains ! », confie Ghislain de Saint Leger, cofondateur de la plateforme avec Agathe

Josse. Il explique : « Avec Fabrikable, nous souhaitons donner les moyens aux gens d'apprendre à fabriquer par eux-mêmes : ils repartent du stage avec les techniques et secrets des artisans pour refaire ce qu'ils ont appris à domicile et éventuellement repenser leur mode de consommation. »

TOUS LES NIVEAUX, POUR TOUTES LES ENVIES

Autre particularité de l'offre : ces formations restent à taille humaine – souvent autour de quatre personnes – et elles répondent à différents besoins, de l'atelier de 2 h 30 à partir de 25 € au stage de cinq jours à 700 €. Simple envie de partager un moment de découverte, engagement pour réduire sa consommation en devenant plus autonome, projet de rénovation de maison ou premier pas vers une reconver-

sion professionnelle : les niveaux, durées et approches s'adaptent à toutes les envies. En Rhône-Alpes mais aussi en Bourgogne et Bretagne, 70 activités sont ainsi proposées chez des artisans.

« Fabrikable vise à valoriser le beau travail de nos artisans locaux tout en leur permettant de compléter leurs revenus et de faire parler d'eux », ajoute Agathe Josse. Lorsque l'offre d'activités n'existe pas, nous accompagnons l'artisan dans sa conception : seule l'envie de partager ses connaissances est indispensable. »

Prochaine étape des deux entrepreneurs basés à la pépinière grenobloise Pousada : développer des prestations événementielles avec les artisans pour les entreprises. L'aventure Fabrikable ne fait que commencer ! •

Fabrikable.fr

LOGEMENT SOCIAL

Locataires HLM, à vous la parole !

Jusqu'au 15 décembre, les locataires HLM vont voter pour choisir leurs représentants. Les candidats élus (pour quatre années) seront membres du Conseil d'administration des différents bailleurs sociaux du territoire. Ces élections sont essentielles pour garantir la parole des locataires lors de chaque décision engageant le quotidien d'un immeuble ou d'un quartier.

POURQUOI VOTER ?

Parce que les représentants défendent les intérêts des locataires, et donc leur qualité de vie au quotidien auprès des bailleurs sociaux : travaux, entretien des parties communes, gestion des résidences, maîtrise des charges, attributions des logements, soucis de voisinage...

Parce que les représentants sont aussi des locataires qui vivent dans les mêmes résidences : ils partagent donc les mêmes intérêts et connaissent la réalité du terrain.

Parce que les représentants ont un pouvoir de décision au sein des instances des organismes. Orientations stratégiques du bailleur, budgets, augmentation de loyers... Sur tous ces sujets, ils participent à la prise de décision du conseil d'administration et s'assurent ensuite que le bailleur respecte ses obligations.

SIX FÉDÉRATIONS

Les votes ont lieu jusqu'au 15 décembre, par correspondance ou par internet. Le dépouillement s'effectuera dans la foulée, pour aboutir à trois



à cinq locataires élus au sein du conseil d'administration de chaque bailleur.

La Métropole compte, avant les élections, six fédérations disposant d'au moins un représentant dans un conseil d'administration : la CGL (Confédération générale du logement), la CLCV (Consommation, logement et cadre de vie), la CNL (Confédération Nationale du Logement), la CSF (Confédération syndicale des familles), l'Indecosa CGT (Information et défense des consommateurs salariés) et le DAL (Droit au logement) •

© Grenoble Alpes Métropole / Lucas Frangella



Résident du Village olympique depuis 1976, Jean-Claude connaît son quartier. Prendre part au bien-être des habitants, être un soutien aux locataires fut une démarche naturelle dès que la retraite lui en a laissé le temps. Depuis 2006, il est un des représentants des locataires auprès d'Actis.

« Être bien dans son logement est un droit fondamental et c'est un sujet qui me tient à cœur. Nous sommes là pour accompagner les locataires dans leurs démarches, porter leur parole auprès du bailleur. Je ne me substitue jamais aux résidents : je ne suis pas là pour initier une réclamation, mais pour la structurer dans le cadre du code du logement. Lorsqu'il s'agit de relogement, de régularisation de charges, d'attribution d'appartements, de gêne occasionnée par une mise en travaux dans les copropriétés, etc. Les réunions sont nombreuses, les discussions par-

◆
« Agir pour le bien des locataires »

TÉMOIGNAGES

« Faire le lien entre le bailleur et les habitants »

Depuis 2019, le bailleur Pluralis poursuit d'importantes rénovations dans le quartier Champberton, à Saint-Martin-d'Hères (isolation de l'habitat par l'extérieur, balcons, réfection des salles de bain et des cuisines dans chaque appartement, etc.) où réside une large communauté portugaise.

Lorsqu'il a fallu engager le dialogue entre habitants et bailleur, Pluralis s'est tourné vers Fatima qui, avec son époux, fait partie des « anciens » du quartier (2005 pour elle, 1998 pour lui).

Il fallait quelqu'un de parfaitement bilingue pour expliquer aux locataires ce que les entrepreneurs et notre bailleur allaient mettre en œuvre. Et, comme je connaissais aussi beaucoup de monde par le biais des parents d'élèves et de mon ancien

Fatima
Quartier Champberton
(Saint-Martin-d'Hères)

travail de garde d'enfants, Pluralis et le salarié d'une fédération de locataires sont venus me proposer ce rôle de médiatrice, en lien avec une association de locataires. Cette relation de proximité a vraiment été importante : surtout quand il a fallu reloger certaines familles au plus fort des travaux ou quand le chauffage s'est arrêté, l'année dernière, dans les premières montées d'immeubles réhabilitées.

« Les gens ont pris l'habitude de me demander de l'aide dans beaucoup de démarches »

un dossier de logement, un souci de voisinage, une fuite d'eau, des papiers administratifs à remplir...

Cela a aussi créé une certaine habitude de rendez-vous : j'ai souvent cinq ou six habitantes le mercredi après-midi à la maison. On parle du quartier autour d'un café » •



« Les représentants de locataires sont un maillon essentiel de la démocratie locale, au sein des immeubles et dans les quartiers. Tous les locataires HLM sont invités à les élire pour défendre leurs droits et améliorer le dialogue avec les bailleurs. »

Nicolas Beron Perez
Vice-président chargé de l'habitat, du logement et de l'hébergement

fois difficiles mais cela participe à une vie plus démocratique dans le quartier.

Depuis quelques années, les réhabilitations thermiques se succèdent : personne ne peut alors faire l'impasse sur la médiation entre locataires, ingénieurs, architectes, bailleur. Être un représentant des locataires me place au cœur de ce dialogue. En 2005, par exemple, Actis a initié d'importants travaux aux 32 et 34 Marie-Reynoard qui ont généré un bruit infernal pour les habitants. Nous avons réussi à obtenir 20 000 € de compensation, échelonnés selon la gêne occasionnée. C'est ce genre de prise de conscience de la parole des locataires qui me rend fier » •

Jean-Claude
Le Village Olympique
(Grenoble)



© Grenoble Alpes Métropole / Lucas Frangella

EXPOSITION

Ces projets qui auraient pu changer la face de Grenoble



L'exposition se poursuit à la Plateforme, place de Verdun, jusqu'au 3 décembre, en collaboration avec l'Agence d'urbanisme de la région grenobloise.

Jusqu'au 3 décembre, rendez-vous à la Plateforme pour l'exposition « Grenoble, retour vers le futur ». Une rétrospective saisissante sur des projets d'aménagements qui auraient pu transformer durablement le visage de la métropole grenobloise.

Imaginez la Bastille, saturée de barres d'immeubles et parcourue par des milliers d'étudiants ; imaginez des flots de curistes européens venus se soigner à Grenoble, devenue ville thermale ; imaginez enfin les rues de notre métropole, rayées, zébrées, sillonnées par des infrastructures de métal exubérantes... L'histoire en a décidé autrement.

En 1811, transformer Grenoble en une ville thermale est imaginé par l'empereur Napoléon. Portée par les maires successifs, cette ambition sera débattue de haute lutte durant un siècle. L'idée est d'acheminer les eaux sulfureuses et salines de la Motte-les-Bains – déjà connues des Romains – via une conduite de 31 km en direction de Grenoble, où un établissement thermal serait construit à côté du Jardin de ville. Tout ça, épaulé par la création d'établissements touristiques (théâtre, musée, restaurants, hôtels). Mais des études contradictoires pointant l'insuffisance des débits ou l'impossibilité de conserver la chaleur de ces eaux généreuses font douter. Sans compter la concurrence

d'Aix-les-Bains (après son annexion en 1860) et les craintes respectives de voir augmenter les taxes ou édifier un casino, synonyme de dépravation ! La Première Guerre mondiale mettra un terme définitif à cette ambition centenaire.

« AU BOUT DE CHAQUE RUE, UNE ESTACADE »

Dans les années cinquante, pour affirmer la place de la recherche à Grenoble, l'ambition est de créer un centre universitaire international s'étendant de la Bastille à La Tronche ! Accessible par la route existante et depuis le quai de France via un ascenseur urbain, cette cité prévoyait des instituts, un pavillon étudiants, un pavillon Afrique occidentale français et une tour rectorat ! Si l'idée avait vu le jour, les joggeurs que l'on y rencontre aujourd'hui n'auraient sans doute pas connu les mêmes joies... L'accès routier étroit et les contraintes d'assainissement nécessitaient des aménagements trop coûteux. À ce projet, on préféra

donc l'édification d'un campus « à l'américaine » à Saint-Martin-d'Hères.

Dernier projet largement nourri durant les années Soixante-dix, mais finalement abandonné : le Poma 2000, de l'entreprise Pomagalski. À une époque où le tout-voiture est la norme, les villes de France sont congestionnées. Il faut repenser les modes de transport. À ce titre, Poma 2000 propose de construire à Grenoble un réseau de rails sur des estacades aériennes, permettant à des cabines de 20 places de desservir 5 000 personnes à l'heure. L'expression de Stendhal aurait sans doute été « *Au bout de chaque rue, désormais, une estacade !* »

Après cinq ans d'expérimentations poussées, le projet finit par capoter au profit du tramway, mais surtout en raison de difficultés d'insertion urbaine, d'inconnues financières, de craintes de dénaturation du centre-ville et de la crainte du bruit... •

La Plateforme, centre d'information sur les projets urbains, 9 place de Verdun à Grenoble

TECHNOLOGIE

Le Forum 5i fête son quart de siècle et devient l'iForum

L'iForum accueille chaque année des start-up technologiques et innovantes de l'arc alpin.

Pour ses 25 ans, le Forum 5i fait peau neuve et devient l'« iForum, innovation by Grenoble Alpes ». Labellisé Grenoble Capitale verte européenne, l'événement, qui se veut une vitrine de l'innovation, se déroulera le 8 décembre au World Trade Center de Grenoble.

L'iForum aura pour thème cette année la GreenTech. L'objectif est de valoriser des projets en faveur de la transition écologique du territoire. Une table ronde sera organisée ainsi avec le Pacte économique local pour aborder les solutions d'adaptation au dérèglement climatique et aux limites planétaires.

TROIS VILLAGES

Comme les années précédentes, l'iForum mettra en valeur les innovations technologiques dans trois « villages » : le premier consacré aux projets issus de la recherche académique, le deuxième aux projets industriels matures et le troisième, le iVenture,

réservé aux start-up de la zone alpine. Elles y présenteront leurs projets à des investisseurs français ou étrangers.

Avec plus de 500 participants à chaque édition, l'iForum s'affirme comme l'une des principales manifestations européennes de

soutien au développement d'entreprises innovantes. Cette année, l'événement sera placé sous le parrainage de Maud Vinet, physicienne et directrice du programme quantique du CEA-Leti de Grenoble • forum5i.fr



© Grenoble Alpes Métropole / Lucas Frangella

ÉCOLOGIE ET ÉCONOMIE

Grand Défi : la Métropole aux côtés des entreprises

La Métropole a accueilli en septembre une session du Grand Défi des entreprises pour la planète. Cette initiative citoyenne mobilise des entreprises pour élaborer 100 propositions visant à accélérer la transition de l'économie. Pendant deux jours, des chefs d'entreprise venus de toute la France, des scientifiques et des élus (dont Pierre Verri, vice-président de la Métropole chargé de l'air, de l'énergie et du climat) se sont réunis à Grenoble pour identifier les freins à la transition et, plus globalement, nourrir la réflexion collective.

Par ailleurs, la Métropole organise le 28 novembre à Alpeexpo le 1^{er} Forum Entreprises et Environnement. L'objectif de ce nouveau rendez-vous est de faciliter l'engagement des TPE/PME du territoire dans les transitions. Cinq ateliers thématiques seront organisés (énergie, mobilités, achats, déchets et biodiversité) pour échanger sur les besoins des acteurs économiques.

La Métropole soutient, enfin, la Convention des entreprises pour le climat. Lancée en 2021 pour « aligner le monde de l'entreprise en France avec l'Ac-

cord de Paris sur le climat », la CEC a mobilisé 150 entreprises en France, dont 12 en Isère (ARaymond, Rossignol, Caterpillar, POMA...). En 2023, la CEC se déploiera sur l'arc alpin. Les entreprises candidates ont jusqu'au 15 décembre pour intégrer la démarche •

grenoblealpesmetropole.fr/EntreprisesEtEnvironnement

Savez-vous où se cache Titeuf à Grenoble ?

Avez-vous levé les yeux devant la grande porte rouge au 37 rue Servan à Grenoble ? Une statue de Titeuf est fièrement posée là. Que fait ce drôle de garçon à l'entrée d'un ancien couvent de Grenoble ?

Titeuf est un jeune garçon de 10 ans, reconnaissable à sa mèche blonde dressée sur la tête. C'est un héros de bande-dessinée créé par Philippe Chappuis, dit Zep. Cet illustrateur suisse l'a imaginé en 1992 en observant les enfants dans la cour de récréation de l'école face à son bureau.

Titeuf se pose beaucoup de questions, surtout sur le monde des adultes. Il se demande à quoi cela ressemble de grandir, dit des gros mots. Il a toute une bande de copains, Manu, Hugo et François, et est secrètement amoureux de Nadia. Ses expressions favorites sont « *tchô* » et « *c'est pô juste* ». Son père est au chômage.

Titeuf est un héros pas ordinaire, contrastant avec les anciens héros de la littérature jeunesse : Lucky Luke ou Tintin. C'est pour cela que Zep peine à trouver un éditeur ①. Il est heureusement remarqué par Jean-Claude Camano, qui travaille aux éditions Glénat ②. Ils décident de travailler ensemble.

Le tout premier album de Titeuf sort en 1992 et est tiré à 8 000 exemplaires. C'est un succès immédiat. Aujourd'hui, 17 albums ont été édités, 20 millions d'exemplaires ont été vendus dans le monde et la bande-dessinée est traduite dans plus de 25 pays. Le tome 18 paraîtra au deuxième semestre 2023, avec un tirage prévu de 400 000 livres.

Le succès de Titeuf dépasse le monde de la bande-dessinée. En 2011, le film « *Titeuf, le film* » est réalisé. Jacques Glénat, le fondateur de la maison d'édition Glénat, qui est grenoblois, organise la même année, l'exposition « *Tchô entre au couvent* » au couvent Sainte-Cécile à Grenoble ③. À cette occasion, il décide d'installer la statue de Titeuf. Il passe commande à Claude Chevènement, un tailleur de pierre de Saint-Antoine-l'Abbaye et installe cette sculpture au-dessus de la grande porte rouge, qui marque l'entrée de la librairie Glénat. Elle est inaugurée par Zep en personne en mars 2011 !

Le choix de Jacques Glénat est original : d'habitude, dans les niches décorant les bâtiments religieux, les architectes installent des statues de Marie, la mère de Jésus, ou des saints célèbres comme saint Pierre ou saint Joseph. Dans la niche de l'entrée principale du couvent Sainte-Cécile, personne ne se souvient de la statue d'origine. Les archives n'ont pas de traces. Alors aujourd'hui, place à ce jeune héros des temps modernes •



© Grenoble Alpes Métropole / Lucas Frangella

Titeuf, niché à la place d'une statue disparue, a de quoi surprendre !

Glénat, une fierté grenobloise

Le couvent Sainte-Cécile est un ancien monastère, acquis en 2004 par les éditions Glénat. Cette maison d'édition, fondée en 1969 par Jacques Glénat, originaire de Grenoble, a choisi d'installer le siège social de la société dans cette ville. Après des travaux de rénovation, les équipes s'installent dans le lieu en 2009. L'ancien couvent est ouvert au public. Il offre trois lieux : l'espace d'exposition temporaire, le Cabinet Rembrandt réservé aux gravures de l'artiste, ou la librairie. Les éditions Glénat sont devenues une entreprise internationale.

DÉFINITION :

- ① **Editeur** : personne, souvent aidée d'une équipe, qui assure l'impression et la mise en vente des ouvrages d'un auteur.
- ② **Maison d'édition** : La maison d'édition est une entreprise qui assure la fabrication et la vente des livres. Elle est l'intermédiaire entre un auteur et des lecteurs.
- ③ L'ancien couvent Sainte-Cécile à Grenoble est aussi un des endroits où travaillent les équipes de la maison d'édition Glénat.

Le musée Histo Bus Dauphinois détient plusieurs modèles de trolleybus grenoblois.

TRANSPORT

Les toqués du trolley

L'association Standard 216 restaure un trolleybus des années cinquante qui a circulé à Grenoble. La Fondation du patrimoine a lancé une souscription en ligne pour aider ses bénévoles.

C'est une histoire de passionnés. Cela ne peut pas être autrement. Depuis plus de trois décennies, les bénévoles de l'association Standard 216 et du musée Histo Bus dauphinois récupèrent des autocars, bus et trolleybus de la région grenobloise pour les restaurer. Belle-Clot, Berliet, Saviem, Renault... près d'une quarantaine de véhicules de ces marques pour la plupart disparues sont exposés au Pont-de-Claix, les plus vieux datant des années trente, dans un atelier de plus de 3 000 m².

L'UN DES 67 TROLLEYBUS DES ANNÉES CINQUANTE À SOIXANTE-DIX

Ce sont des dons ou, plus rare, des ventes à l'association qui apportent ces grands témoins en tôle de l'histoire des transports en commun. À chaque fois, c'est un travail de longue haleine qui attend les bénévoles. Des milliers d'heures de recherche (de photos anciennes, de croquis détaillés, de pièces détachées...) et de restauration (tôlerie, mécanique, peinture...). « C'est sûr, il faut un grain de folie », sourit Jean-Marie Guétat, secrétaire de l'association.

Le dernier arrivé est sorti des usines en 1951 : un trolleybus Vétra VBR-H déniché à Villard-de-Lans au fond d'un champ. Son dernier propriétaire en avait fait un grand camping-car. Le parallélépipède de 10 mètres de long apparaît aujourd'hui dépouillé, mis à nu, cabossé et pour tout dire, mal en point. Le tableau de bord, les



sièges et le moteur ont disparu. Reste les pneus fatigués, le plancher en bois poussiéreux et une vieille publicité peinte en jaune pour une marque (elle aussi disparue) de vêtements pour homme.

DU TRAM AU TROLLEY, PUIS AU TRAM

Cette grande carcasse fut l'un des 67 trolleybus à circuler dans l'agglomération grenobloise entre les années cinquante et soixante-dix. Ces derniers ont remplacé le tramway à la fin des années quarante, avant de céder leur place... au tramway à partir des années quatre-vingt. Le réseau, dont on peut encore observer d'anciens câbles aériens, a compté jusqu'à quatre lignes. Huit modèles Vétra VBR-H ont circulé dans l'agglomération. Le musée Histo Bus dauphinois détient deux autres trolleybus grenoblois : un Vétra VBF de 1957 et un Berliet ER 100 de 1977.

Pour remettre en état le dernier arrivé, l'association Standard 216 a reçu le soutien de la Fondation du patrimoine qui a lancé une souscription sur Internet. Un peu moins de 2 000 € ont été réunis pour l'instant, mais il en faudra davantage pour

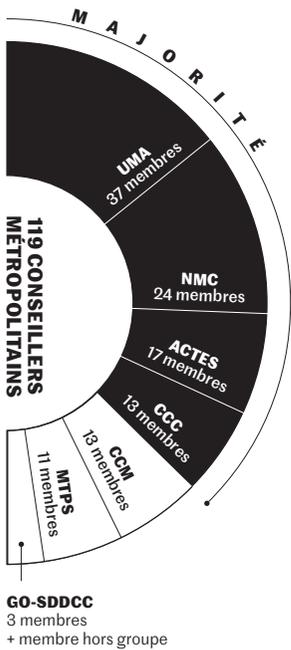
retaper entièrement le trolleybus. « Nous sommes six à travailler dessus et chacun vient quand il peut, » précise Jean-Marie Guétat pas vraiment impressionné par le travail à accomplir. « Pour nous, ce n'est pas grand-chose : un peu de temps et un peu d'argent, et c'est tout. On y arrivera, comme pour les dix autres véhicules que nous avons déjà restaurés depuis 1996. » Paroles de passionné •

Plus d'infos sur standard216.com et fondation-patrimoine.org

Le musée Histo Bus dauphinois au Pont-de-Claix

L'espace Histo Bus dauphinois, mis à la disposition de l'association par la Métropole, accueille gratuitement le public mais sur rendez-vous uniquement. Il est ouvert sans rendez-vous deux fois par an : lors de la Nuit européenne des musées au printemps et des Journées européennes du patrimoine à l'automne.

Expression des 7 groupes politiques représentés à la métropole. Chacun d'entre eux dispose de 900 signes pour exprimer son point de vue.



LE CONSEIL EN DIRECT

PROCHAINES SÉANCES PUBLIQUES
VENDREDI 16 DÉCEMBRE À 10H

Attention le lieu a changé, les séances se déroulent désormais au 1 place André Malraux à Grenoble, dans les nouveaux locaux de la Métropole.

Pour toutes les informations sur le lieu et les conditions, rendez-vous sur grenoblealpesmetropole.fr/conseilmetro

SUR LE WEB
Le conseil métropolitain sera visible en direct sur grenoblealpesmetropole.fr



UMA

Anne Sophie Olmos
Conseillère municipale de Grenoble
Lionel Coiffard
Conseiller municipal de Vizille
Coprésidente et coprésident du groupe Une Métropole d'Avance (UMA)



CCMC : nous saluons les propositions

La crise climatique avance deux fois plus vite dans les Alpes. L'été que nous avons passé rappelle l'urgence à réduire de façon significative nos émissions de GES. À nous d'être à la hauteur, de prendre en considération l'ensemble de ces propositions. Si nous ne le faisons pas, nous risquons de décrédibiliser le principe des conventions citoyennes, alors qu'elles sont un instrument utile pour surmonter, dépasser ou proposer une solution à la crise de la forme représentative de nos démocraties. La portée du processus est incontestable, et la qualité et l'importance du travail des citoyens méritent d'être saluées. L'exercice mené avec la CCMC est très positif pour le débat, pour la prise de conscience et le suivi des actions proposées. Ces mesures pourraient constituer une nouvelle vision territoriale dès aujourd'hui pour la Métropole jusqu'à 2050.

unemetropoleavance.fr



NMC

Jean-Luc Corbet
Maire de Varcis-Allières-et-Risset
Anahide Mardirossian
Adjointe au maire de Saint-Martin-le-Vinoux
Marc Oddon
Maire de Venon
Coprésidents et coprésidente du groupe Notre Métropole Commune (NMC)



Pour une Zone à faibles émissions (ZFE) progressive et inclusive

Après la ZFE pour les véhicules professionnels, la Métropole mettra en place le même dispositif pour les particuliers à partir de juillet 2023. Si l'ensemble des communes ne font pas partie de la zone de restriction, elle seront toutes impactées, y compris celles situées sur les coteaux, en périphérie et zone rurale. C'est pour ces territoires qu'il est nécessaire d'aménager les infrastructures indispensables au report modal, mais aussi de développer un RER métropolitain. La mise en place de la ZFE pour les particuliers doit se faire de façon progressive et inclusive, sans laisser de côté les métropolitains dépendants de leurs véhicules. Des dérogations peuvent être imaginées sous certains motifs ou à des moments précis de la journée et de la semaine. Une grande concertation publique est lancée sur le sujet. Vous pouvez faire entendre votre voix sur la plateforme metropoleparticipative.fr, lors des réunions publiques ou en sollicitant vos élus métropolitains.

facebook.com/notremetropolecommune



ACTES

Souad Grand
Maire-adjointe du Pont-de-Claix
Bertrand Spindler
Maire de La Tronche
Coprésidente et coprésident du groupe Arc des communes en transitions écologiques et sociales (Actes)



Faibles émissions, fortes émotions

La zone à faibles émissions de particules nocives pour la santé (ZFE) est l'outil qui permet d'améliorer la qualité de l'air, en empêchant la circulation des véhicules les plus polluants. Il ne suffit pas de dire : la ZFE tout de suite et pour tous. Cela suscite un émoi bien naturel. Il faut comprendre qui, quand, où, pourquoi. Il faut comprendre que les alternatives à l'automobile ne sont pas les mêmes au centre et en périphérie de la métropole. Grand rouleur, petit rouleur, travail, loisirs, services. Il faut savoir nuancer le diagnostic, écouter, expliquer, comprendre, et ensuite adapter les contraintes. Car, pour sauvegarder la santé des plus fragiles, il doit y avoir des contraintes. Adapter ces contraintes, mais aussi adapter les solutions et les aides. La Métropole s'y emploie, mais elle ne peut pas le faire seule. La Région, l'État doivent aider à aider.

facebook.com/elusactes.lametro



CCC

Jean-Paul Trovéro

Conseiller municipal de Fontaine
Président du groupe Communes,
Coopération et Citoyenneté (CCC)

Léah Assali

Conseillère municipale de
Saint-Martin-d'Hères

Nicolas Beron Perez

Adjoint au maire de Grenoble

Flambée de la facture énergétique : les ménages et les collectivités trinquent

La flambée des prix de l'énergie jette de nombreux ménages dans la précarité énergétique. Les mesures mises en place par le gouvernement ne feront que limiter la casse. Les collectivités territoriales, à l'exception des petites communes, au nom des logiques de marché, ne bénéficient plus du tarif régulé depuis 2021. Leur facture est parfois multipliée par 7. Pour le budget principal de la Métropole, qui applique des économies d'énergie, le surcoût reste limité. Mais pour MTAG, la facture électrique passe de 3,4 M€ à 16,8 M€. Pour les communes, qui ont beaucoup d'équipements, la situation est souvent catastrophique. Le gouvernement s'est enfin résolu à proposer une compensation pour les collectivités, très insuffisante. Cette situation, y compris à d'EDF, c'est aussi le bilan de la libéralisation du secteur de l'énergie. Pour le bien commun, le climat, bâtissons un pôle public de l'énergie.

[facebook.com/CommunesCooperationCitoyennete](https://www.facebook.com/CommunesCooperationCitoyennete)

CCM

Dominique Escaron

Maire du Sappey-en-Chartreuse
Président du groupe Communes au
Cœur de la Métropole (CCM)

ZFE : Pour réduire la pollution, la Métropole crée une usine à gaz

La Métropole fait du zèle et essaie d'aller plus vite que la loi ! Pourtant ce sont ceux sur qui les crises ont déjà le plus fort impact qui vont devoir supporter la charge d'un changement de véhicule, en pleine crise des prix et de l'énergie. Autant le réseau de transports en commun et le vélo sont adaptés au cœur de Métropole (quoique...), autant ces modes de transport posent problème en périphérie et dans les villages. Comment expliquer toutes les exceptions à la règle : un habitant du Trièves qui va à l'hôpital (mais pas un métropolitain !), la rocade ouverte à tout type de véhicules... Comment faire respecter ces règles qui se rajoutent à celle du contrôle technique (avec l'antipollution pourtant) et qui n'est déjà pas correctement appliqué. À trop vouloir en faire en communication, la Métropole va encore une fois passer à côté de son objectif de santé publique et créer une usine à gaz, qui ne les réduira que peu !

[facebook.com/CCMGrenoble](https://www.facebook.com/CCMGrenoble)

MTPS

Laurent Thoviste

Adjoint au maire de Fontaine
Président du groupe Métropole Territoire de Progrès Solidaire (MTPS)

Convention citoyenne : une opération de com ?

Pour associer les citoyens à la lutte contre le changement climatique, la Métropole a organisé une convention pour le climat. Celle-ci a réuni 100 habitantes et habitants tirés au sort dans les différentes communes pour formuler un certain nombre de propositions. Nous tenons à les remercier pour le temps qu'ils ont consacré à réfléchir aux actions à mettre en œuvre. Leur point de vue sur les changements de comportement attendus et la façon dont ils sont perçus est extrêmement important pour réussir la transition. La balle est désormais dans le camp de la majorité. Que feront-ils de ces réflexions ? Beaucoup d'entre elles étaient déjà connues ou sont déjà prévues par la loi. Pourquoi ne pas les avoir mises en œuvre ? Et surtout comment mobiliser les différents acteurs, communes, entreprises, qui n'ont pas été associés pour que ceci ne soit pas qu'une opération de com' ?

[grenoblealpesmetropole-MTPS.fr](https://www.grenoblealpesmetropole-MTPS.fr)
[facebook.com/GrenobleMTPS](https://www.facebook.com/GrenobleMTPS)
twitter.com/GrenobleMTPS

OSCDDC

Alain Carignon

Conseiller municipal de Grenoble
Président du groupe d'opposition Société Civile, Divers Droite et Centre (OSCDDC)

Dominique Spini et Nicolas Pinel

Conseillère et conseiller municipaux de Grenoble

Déplacements : la Métro paralysée

Les élus de la majorité grenobloise font machine arrière pour le projet de métrocâble entre Fontaine et Saint-Martin-le-Vinoux. Pourtant, ils avaient eux-mêmes porté ce projet lorsqu'ils présidaient le SMTC (ex-SMMAG). Ce revirement est purement politique. Parce qu'ils ne digèrent pas d'avoir manqué la présidence de la Métropole et perdu celle du SMMAG, les élus d'Éric Piolle paralysent le territoire. Cette posture est d'autant plus irresponsable que depuis leur arrivée au pouvoir, nous stagnons en matière de mobilités. La part modale des transports en commun bloque depuis des années à 16 % en l'absence de développement du réseau et en raison d'une insécurité grandissante. Même la part modale du vélo n'est que de 7 % dans la Métropole. Malgré l'autosatisfaction des uns et des autres, notre territoire est paralysé.

Écrivez-nous :
societecivile38@gmail.com

Le seul
pouvoir
que ta
position
te confère,
c'est celui
d'augmenter
son salaire

Conception graphique : Petrice Poisoane

Harcèlement, chantage, remarques sexistes...

NON à toutes les violences faites aux femmes

25 Novembre Journée internationale de lutte
contre les violences faites aux femmes.
N° d'écoute gratuit 24h/24 et 7j/7 : 3919



**MAISON POUR
L'ÉGALITÉ**
FEMMES - HOMMES
GRENOBLE-ALPES MÉTROPOLE
ÉCHIROLLES